

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 80-176 du 24 Juin 1980

portant approbation des Budgets
Primitifs Exercice 1980 de la Pro-
vince, et des Districts de l'Atlantique

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret n° 80-39 du 12 février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU la Loi n° 64-16 du 11 Août 1964, fixant la liste des taxes Provinciales, leur code d'assiette et de perception et leurs taux et les actes modificatifs subséquents ;
- VU l'ordonnance n° 2/PR/MF/AEP du 10 janvier 1966, portant codification des Impôts Directs et Indirects et les textes qui l'ont modifiée ;
- VU l'ordonnance n° 74-7 du 13 février 1974 portant réorganisation de l'Administration Territoriale ;
- VU l'ordonnance n° 74-8 du 13 février 1974 portant création, organisation, attributions et fonctionnement des Conseils Provinciaux de la Révolution et des Conseils Révolutionnaires de District ;
- VU l'ordonnance n° 74-9 du 13 février 1974 portant Institution et Organisation de la Commune ;
- VU le décret n° 74-26 du 13 février 1974 fixant les attributions et les prérogatives des Préfets de Province et des Chefs de District et déterminant les services directement placés sous leur autorité ;
- VU le décret n° 78-356 du 30 décembre 1978 portant limites et dénomination des circonscriptions Administratives
- VU l'ordonnance n° 80-4 du 11 février 1980 portant Loi de Finances pour la Gestion 1980 ;

SUR proposition du Ministre des Finances ;

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 18 Juin 1980 ;

.../...

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont approuvés les Budgets Primitifs Exercice 1980 de la Province et des Districts de l'Atlantique, arrêtés conformément à l'annexe ci-jointe.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 24 Juin 1980

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Pour le Ministre des Finances absent,
Le Ministre de l'Information et de la
Propagande chargé de l'intérim

Le Ministre de l'Intérieur
et de la Sécurité Publique,

Martin Dohou AZONHIHO

GUEZODJE Vincent

Ampliatiions : PR 8 CPC 6 CC du PRPB 4 ANR 6 SGG 4 SPD 2 MF-MISP 10
Autres Ministères 20 DPE-DAJL-INSAE 6 IGE et ses Sections 4 DCCT 1
ONEPI-Gde-Chanc. 2 UNB-FASJEP-BN 6 Districts Intéressés 14 x 4 =
56 Province de l'Atlantique 5 DB-DCF-Solde 6 Trésor 4 DI 4 DAT-
DAI 8 BCP 1 JORPB 1.-

PROVINCE DE L'ATLANTIQUE

<u>RECETTES ORDINAIRES</u> : DEUX CENT MILLIONS SEPT CENT MILLE SIX CENT DIX FRANCS	200.700.610
<u>RECETTES EXTRAORDINAIRES</u> : SOIXANTE SEIZE MILLIONS QUATRE CENT MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT DEUX FRANCS	<u>76.400.582</u>
TOTAL	<u>277.101.192</u> =====
<u>DEPENSES ORDINAIRES</u> : DEUX CENT MILLIONS SEPT CENT MILLE SIX CENT DIX FRANCS	200.700.610
<u>DEPENSES EXTRAORDINAIRE</u> : SOIXANTE SEIZE MILLIONS QUATRE CENT MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT DEUX FRANCS.....	<u>76.400.582</u>
TOTAL.....	<u>277.101.192</u> =====

DISTRICT URBAIN DE COTONOU I

<u>RECETTES ORDINAIRES</u> : QUATRE CENT DEUX MILLIONS DEUX CENT QUATRE VINGT TROIS MILLE QUATRE VINGT DIX NEUF FRANCS.....	402.283 099
<u>RECETTES EXTRAORDINAIRES</u> : CENT SOIXANTE QUATORZE MILLIONS SIX CENT SEIZE MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT HUIT FRANCS	<u>174.616.788</u>
TOTAL	<u>576.899.887</u> =====
<u>DEPENSES ORDINAIRES</u> : QUATRE CENT DEUX MILLIONS DEUX CENT QUATRE VINGT TROIS MILLE QUATRE VINGT DIX NEUF FRANCS.....	402.283.099
<u>DEPENSES EXTRAORDINAIRES</u> : CENT SOIXANTE QUATORZE MILLIONS SIX SEIZE MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT HUIT FRANCS	<u>174.616.788</u>
TOTAL	<u>576.899.887</u> =====

DISTRICT URBAIN DE COTONOU II

<u>RECETTES ORDINAIRES</u> : DEUX CENT TROIS MILLIONS QUATRE CENT TRENTE MILLE TRENTE ET UN FRANCS...	203.430.031
<u>RECETTES EXTRAORDINAIRES</u> : SOIXANTE QUATRE MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE NEUF MILLE QUATRE CENT QUARANTE NEUF FRANCS	<u>64.869.449</u>
TOTAL	<u>268.299.480</u> =====

DISTRICT URBAIN DE COTONOU II (suite)

DEPENSES ORDINAIRES : DEUX CENT TROIS MILLIONS
QUATRE CENT TRENTE MILLE TRENTE ET UN FRANCS 203 430 031

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : SOIXANTE QUATRE MILLIONS
HUIT CENT SOIXANTE NEUF MILLE QUATRE CENT QUARANTE
NEUF FRANCS 64 869 449

TOTAL 268 299 480

DISTRICT URBAIN DE COTONOU III

RECETTES ORDINAIRES : CENT VINGT HUIT MILLIONS QUATRE
CENT QUATRE VINGT SIX MILLE DEUX CENT CINQUANTE HUIT
FRANCS 128 486 258

RECETTES EXTRAORDINAIRES : TRENTE SEPT MILLIONS DEUX
CENT HUIT MILLE HUIT CENT SIX FRANCS 37 208 806

TOTAL 165 695 064

DEPENSES ORDINAIRES : CENT VINGT HUIT MILLIONS QUATRE
CENT QUATRE VINGT SIX MILLE DEUX CENT CINQUANTE HUIT
FRANCS 128 486 258

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : TRENTE SEPT MILLIONS DEUX
CENT HUIT MILLE HUIT CENT SIX FRANCS 37 208 806

TOTAL 165 695 064

DISTRICT URBAIN DE COTONOU IV

RECETTES ORDINAIRES : CENT QUATRE VINGT NEUF MILLIONS
CINQ CENT CINQUANTE DEUX MILLE CENT TRENTE NEUF FRANCS 189 552 139

RECETTES EXTRAORDINAIRES : QUARANTE SIX MILLIONS HUIT
CENT SOIXANTE DIX NEUF MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT
QUINZE FRANCS 46 879 595

TOTAL 236 431 734

DEPENSES ORDINAIRES : CENT QUATRE VINGT NEUF MILLIONS
CINQ CENT CINQUANTE DEUX MILLE CENT TRENTE NEUF FRANCS 189 552 139

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : QUARANTE SIX MILLIONS HUIT
CENT SOIXANTE DIX NEUF MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT
QUINZE FRANCS 46 879 595

TOTAL 236 431 734

DISTRICT URBAIN DE COTONOU V

RECETTES ORDINAIRES : DEUX CENT UN MILLIONS CINQ CENT
CINQUANTE SIX MILLE CENT TRENTE NEUF FRANCS..... 201.556.139

RECETTES EXTRAORDINAIRES : VINGT ET UN MILLIONS TROIS
CENT QUATRE VINGT QUATORZE MILLE SEPT CENT QUATORZE
FRANCS..... 21.394.714

TOTAL..... 222.950.853

DEPENSES ORDINAIRES : DEUX CENT UN MILLIONS CINQ
CENT CINQUANTE SIX MILLE CENT TRENTE NEUF FRANCS.... 201 556 139

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : VINGT ET UN MILLIONS TROIS
CENT QUATRE VINGT QUATORZE MILLE SEPT CENT QUATORZE
FRANCS..... 21.394.714

TOTAL 222.950.853

DISTRICT URBAIN DE COTONOU VI

RECETTES ORDINAIRES: DEUX CENT TRENTE ET UN MILLIONS
NEUF CENT QUATRE VINGT SIX MILLE CENT TRENTE NEUF
FRANCS..... 231.986.139

RECETTES EXTRAORDINAIRES : DOUZE MILLIONS SEPT CENT
MILLE SIX CENT SOIXANTE NEUF FRANCS..... 12.700.669

TOTAL..... 244.686.808

DEPENSES ORDINAIRES : DEUX CENT TRENTE ET UN MILLIONS
NEUF CENT QUATRE VINGT SIX MILLE CENT TRENTE NEUF
FRANCS..... 231.986.139

DEPENSES EXTRAORDINAIRES: DOUZE MILLIONS SEPT CENT
MILLE SIX CENT SOIXANTE NEUF FRANCS..... 12.700.669

TOTAL..... 244.686.808

DISTRICT RURAL DE OUIDAH

RECETTES ORDINAIRES : QUARANTE TROIS MILLIONS
SOIXANTE HUIT MILLE DEUX CENT SOIXANTE DOUZE
FRANCS..... 43.068.272

RECETTES EXTRAORDINAIRES : DEUX MILLIONS SIX CENT
DEUX MILLE FRANCS..... 2.602.000

TOTAL..... 45.670.272

DEPENSES ORDINAIRES : QUARANTE TROIS MILLIONS SOIXANTE
HUIT MILLE DEUX CENT SOIXANTE DOUZE FRANCS..... 43.068.272

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : DEUX MILLIONS SIX CENT
DEUX MILLE FRANCS..... 2.602.000

TOTAL..... 45.670.272

DISTRICT RURAL DE KPOMASSE

RECETTES ORDINAIRES : TRENTÉ ET UN MILLIONS QUARANTE
CINQ MILLE CENT SOIXANTE DOUZE FRANCS..... 31.045.172

RECETTES EXTRAORDINAIRES : HUIT MILLIONS QUATORZE
MILLE QUATRE VINGT SIX FRANCS..... 8.014.086

TOTAL..... 39.059.258

DEPENSES ORDINAIRES : TRENTÉ ET UN MILLIONS QUARANTE
CINQ MILLE CENT SOIXANTE DOUZE FRANCS..... 31.045.172

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : HUIT MILLIONS QUATORZE
MILLE QUATRE VINGT SIX FRANCS..... 8.014.086

TOTAL..... 39.059.258

DISTRICT RURAL DE TOFFO

RECETTES ORDINAIRES : DIX HUIT MILLIONS SEPT MILLE
TROIS CENT QUATRE VINGT CINQ FRANCS..... 18.007.385

RECETTES EXTRAORDINAIRES : TROIS MILLIONS NEUF CENT
SOIXANTE SEIZE MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT HUIT
FRANCS..... 3.976.588

TOTAL..... 21.983.973

DEPENSES ORDINAIRES : DIX HUIT MILLIONS SEPT MILLE
TROIS CENT QUATRE VINGT CINQ FRANCS..... 18.007.385

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : TROIS MILLIONS NEUF CENT
SOIXANTE SEIZE MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT HUIT
FRANCS..... 3.976.588

TOTAL..... 21.983.973

DISTRICT RURAL D'ALLADA

RECETTES ORDINAIRES : QUARANTE TROIS MILLIONS CENT
TRENTÉ SIX MILLE DEUX CENT SOIXANTE QUINZE FRANCS.. 43.136.275

RECETTES EXTRAORDINAIRES : CINQ MILLIONS NEUF CENT
QUINZE MILLE TROIS CENT TRENTÉ TROIS FRANCS..... 5.915.333

TOTAL..... 49.051.608

DISTRICT RURAL D'ALLADA(SUITE)

DEPENSES ORDINAIRES : QUARANTE TROIS MILLIONS CENT
TRENTÉ SIX MILLE DEUX CENT SOIXANTE QUINZE FRANCS 43.136.275

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : CINQ MILLIONS NEUF CENT
QUINZE MILLE TROIS CENT TRENTÉ TROIS FRANCS..... 5.915.333

TOTAL..... 49.051.608
=====

DISTRICT RURAL DE ZE

RECETTES ORDINAIRES : DIX NEUF MILLIONS TRENTÉ NEUF
MILLE QUATRE CENT SOIXANTE DOUZE FRANCS..... 19.039.472

RECETTES EXTRAORDINAIRES : TROIS MILLIONS SIX CENT
SOIXANTE CINQ MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT CINQ
FRANCS..... 3.665.885

TOTAL..... 22.705.357
=====

DEPENSES ORDINAIRES : DIX NEUF MILLIONS TRENTÉ
NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE DOUZE FRANCS..... 19.039.472

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : TROIS MILLIONS SIX CENT
SOIXANTE CINQ MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT CINQ
FRANCS..... 3.665.885

TOTAL..... 22.705.357
=====

DISTRICT RURAL DE TORI-BOSSITO

RECETTES ORDINAIRES : SEIZE MILLIONS TRENTÉ HUIT
MILLE CINQ CENT VINGT QUATRE FRANCS..... 16.038.524

RECETTES EXTRAORDINAIRES : DEUX MILLIONS NEUF CENT
SOIXANTE DEUX MILLE SIX CENT QUATRE VINGT SEIZE
FRANCS..... 2.962.696

TOTAL..... 19.001.220
=====

DEPENSES ORDINAIRES : SEIZE MILLIONS TRENTÉ HUIT
MILLE CINQ CENT VINGT QUATRE FRANCS..... 16.038.524

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : DEUX MILLIONS NEUF CENT
SOIXANTE DEUX MILLE SIX CENT QUATRE VINGT SEIZE
FRANCS..... 2.962.696

TOTAL..... 19.001.220
=====

DISTRICT RURAL D'ABOMEY-CALAVI

RECETTES ORDINAIRES : VINGT DEUX MILLIONS TROIS CENT
SOIXANTE TROIS MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT ONZE
FRANCS..... 22.363.891

RECETTES EXTRAORDINAIRES : TROIS MILLIONS CINQ CENT
CINQUANTE CINQ MILLE FRANCS..... 3.555.000

TOTAL..... 25.918.891
=====

DEPENSES ORDINAIRES : VINGT DEUX MILLIONS TROIS CENT
SOIXANTE TROIS MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT ONZE
FRANCS..... 22.363.891

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : TROIS MILLIONS CINQ CENT
CINQUANTE CINQ MILLE FRANCS..... 3.555.000

TOTAL..... 25.918.891
=====

DISTRICT LAGUSTRE DE SO-AVA

RECETTES ORDINAIRES : DIX NEUF MILLIONS SIX CENT
QUATRE VINGT QUINZE MILLE QUATRE CENT QUARANTE ET
UN FRANCS..... 19.695.441

RECETTES EXTRAORDINAIRES : TROIS MILLIONS SEPT CENT
DIX HUIT MILLE NEUF CENT ONZE FRANCS..... 3.718.911

TOTAL..... 23.414.352
=====

DEPENSES ORDINAIRES : DIX NEUF MILLIONS SIX CENT
QUATRE VINGT QUINZE MILLE QUATRE CENT QUARANTE ET UN
FRANCS..... 19.695.441

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : TROIS MILLIONS SEPT CENT
DIX HUIT MILLE NEUF CENT ONZE FRANCS..... 3.718.911

TOTAL..... 23.414.352
=====